

Secrétariat du Conseil d'administration

Conseil d'administration
Séance du 9 mars 2023

Point 4

Plan d'actions du déploiement 2023-2024 du CIC-CIB à l'ANSM

Délibération n°2023 - 04

PJ : Plan d'actions 2023-2024

Le Conseil d'administration, au vu de la cartographie des risques 2023, après en avoir délibéré, approuve le plan d'actions du déploiement du Contrôle interne comptable (CIC) et du Contrôle interne budgétaire (CIB) de l'ANSM pour 2023-2024.

Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU
Présidente du Conseil d'administration

En application de l'article R. 5322-11 al 4 du Code de la santé publique, approbation un mois après sa réception par les ministres chargés de la santé et du budget. En cas d'urgence, le ministre chargé de la santé peut autoriser l'exécution immédiate.